



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Jeudi, 26 septembre 2024 à 12 h
Tenue en présentiel au Centre récréatif
(2555, rue du Parc) et en Teams

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Période de questions**
- 3. Finances**
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2023 pour une transmission au MAMH avant le 30 septembre
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

DONNÉ ce 26^e jour de septembre 2024.

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier